



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/38/294
S/15864
13 juillet 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Point 32 de la liste préliminaire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU
GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

UN LIBRARY

JUL 18 1983

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 6 juillet 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un communiqué sur la situation en Afrique du Sud, qui a été adopté par le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés le 28 juin 1983, et je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du communiqué joint en annexe comme documents officiels de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Inde auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) N. KRISHNAN

* A/38/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué sur la situation en Afrique du Sud adopté par le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés le 28 juin 1983

Le Bureau de coordination des pays non alignés, ayant entendu les déclarations prononcées par les représentants de l'African National Congress (ANC) et du Pan Africanist Congress of Azania sur la situation en Afrique du Sud lors de la réunion qu'il a tenue à New York le 28 juin 1983, condamne énergiquement le régime de Pretoria qui multiplie ses actes de répression et de terrorisme à l'intérieur de ses frontières ainsi que de déstabilisation et d'agression contre les Etats de première ligne et le Lesotho. Le Bureau de coordination condamne vigoureusement le massacre brutal de Mogoerane, Mosololi et Motaung, trois combattants de la liberté de l'ANC qui ont été pendus le 9 juin 1983 au mépris de l'appel à la clémence lancé par la communauté internationale, et notamment le Conseil de sécurité, afin d'éviter une nouvelle aggravation de la situation déjà explosive qui règne en Afrique australe. Cet acte criminel dont ont été victimes des combattants de la liberté en violation des dispositions du droit international relatives au traitement des prisonniers de guerre fournit un dernier exemple du caractère fasciste du régime de Pretoria. Le Bureau félicite tous les gouvernements et organisations non gouvernementales qui ont manifesté leur indignation et qui ont condamné cet acte.

Le Bureau note que la violence, la terreur et le génocide dont use le régime de Pretoria contre la majorité noire dépossédée ne sont ni une nouveauté ni une aberration dans l'Afrique du Sud raciste. Ces méthodes ont de tous temps constitué la pierre angulaire des politiques des régimes coloniaux qui se sont succédés depuis la conquête coloniale de ce territoire africain. Elles continuent d'être appliquées de façon impitoyable et de plus en plus fréquente depuis l'octroi contesté de l'"indépendance" et de la "souveraineté" à la population de colons composée exclusivement de Blancs et dont le pouvoir était et continue d'être fondé sur l'expropriation de terres, le pillage et l'exploitation éhontée de la population noire dont on perpétue le statut colonial et l'asservissement en lui refusant l'exercice de son droit de vote.

En outre, le Bureau note qu'après 50 années de non-violence et de réformisme, ces politiques et la succession ininterrompue de massacres d'hommes, de femmes et d'enfants noirs, ont obligé l'African National Congress à organiser et à lancer des attaques contre les installations stratégiques. Le Bureau note avec satisfaction que malgré les difficultés extrêmes dues à l'absence de moyens suffisants et aux conditions difficiles imposées par le régime, les derniers mois ont été marqués par une intensification de la lutte que mène courageusement la population opprimée en Afrique du Sud pour abolir le régime d'apartheid colonial et inhumain qui est universellement condamné et pour créer une société démocratique non raciale. Il félicite les héroïques combattants de la liberté de l'African National Congress pour les éclatantes victoires qu'ils ont remportées et engage vivement les Etats membres du Mouvement des pays non alignés et la communauté internationale à apporter une assistance accrue aux mouvements de libération nationale sud-africains reconnus par l'OUA afin de leur permettre d'intensifier encore leur lutte.

Le Bureau rappelle que la septième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés tenue à New Delhi en mars 1983 avait condamné la politique d'"engagement constructif" des Etats-Unis qui vise à contrer la campagne internationale pour l'isolement total du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Le fait de proclamer publiquement que le régime raciste de Pretoria est un ami et un allié a encouragé ce régime à intensifier sa répression contre le peuple sud-africain, à redoubler ses agressions contre ses voisins et à durcir son intransigeance en ce qui concerne l'indépendance de la Namibie.

Le Bureau félicite les groupes qui ont manifesté leur soutien au peuple sud-africain en lutte - étudiants, ouvriers, organisations communautaires et organisations de solidarité - ainsi que les représentants élus dans le monde entier, en particulier aux Etats-Unis, pour les efforts inlassables qu'ils déploient en vue de faire cesser la coopération entre l'Afrique du Sud et ses alliés et de promouvoir des mesures visant à imposer à l'Afrique du Sud raciste des sanctions globales et obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le Bureau rend hommage aux Etats de première ligne et au Lesotho pour les sacrifices qu'ils consentent en rejetant la politique d'intimidation et de chantage pratiquée par le régime de Pretoria pour les contraindre à renoncer à leur position traditionnelle consistant à apporter un soutien moral et politique aux mouvements de libération nationale et notamment à octroyer l'asile aux réfugiés qui fuient la répression de l'apartheid. En outre, le Bureau demande à la communauté internationale de fournir tout le soutien et l'assistance possibles à ces pays afin de renforcer leurs défenses et de créer des conditions permettant d'éviter une effusion de sang dans l'ensemble de l'Afrique australe.
